

302674-2026 - Mise en concurrence

France – Services de contrôle et d'essais techniques – 2026-018 - VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES POUR LES AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

OJ S 85/2026 04/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Adresse électronique: marches@cote-azur.aeroport.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: 2026-018 - VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES POUR LES AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Description: Le marché concerne les prestations de Vérifications Générales Périodiques (VGP) réglementaires (annuelles, semestrielles, trimestrielles, quinquennales ou triennales) des équipements de la plateforme aéroportuaire Nice Côte d'Azur, et, pour la partie Sécurité Incendie, des plateformes Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu. Les prestations seront à réaliser soit par un Organisme de Contrôle Agréé, soit par un Technicien Compétent. Le marché est alloté en deux lots à prix unitaires, chaque lot constituant un accord-cadre exécuté via l'émission de bons de commande. Procédure conjointe : NON Forme des prix du marché : unitaire Décomposition en tranches : Sans objet. Prise en considération des variantes : OUI Se référer aux modalités détaillées dans le dossier de consultation des entreprises (communiqué aux candidats admis à présenter une offre). Date prévisionnelle de début d'exécution du marché : 1er janvier 2027. Information sur l'accord-cadre : Conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, le marché implique la mise en place d'un accord-cadre pour chaque lot, avec un seul opérateur sans remise en concurrence.

Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans minimum, et est encadré par un montant maximum de : - Lot 1 : 510 000 € HT, pour toute la durée de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises, - Lot 2 : 280 000 € HT, pour toute la durée de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises. MODALITES ADMINISTRATIVES Les candidats retenus seront informés de la disponibilité des dossiers de consultation à l'issue de la phase de sélection des candidatures. Retrait du dossier : Les dossiers devront être retirés sur notre plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite sur <https://achats.nice.aeroport.fr/> Remise des candidatures : Modalités d'ouverture : les séances d'ouverture des offres ne sont pas publiques. Lieux de dépôt des propositions : Les dossiers devront être déposés sur notre plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite sur <https://achats.nice.aeroport.fr/> Dématérialisation des procédures : la transmission des offres par voie électronique est obligatoire. ATTENTION : Conformément à l'article R2132-7 du code de la commande publique, la proposition doit obligatoirement être déposée de manière dématérialisée sur notre plateforme "AIR ACHATS". Vous pouvez disposer gratuitement d'un compte sur la plateforme "AIR ACHATS" : <https://achats.nice.aeroport.fr/> Copie de sauvegarde

(non obligatoire) Une copie de sauvegarde peut être envoyée conformément aux dispositions de l'article R2132-11 du code susvisé, dans le délai prescrit pour le dépôt du pli initial : Soit par voie postale : La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde », le numéro et l'intitulé de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte. Cette copie doit être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres : - Soit déposée contre remise de récépissé à AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR - Département Achats - Bâtiment B1 – 6ème étage- Accès par la rue Coste Bellonte - AEROPORT NICE COTE D'AZUR (Réception du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) - Soit adressée par voie postale : AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR – Bâtiment B1 – 6ème étage- Rue Coste Bellonte B.P 3331 – 06206 Nice Cedex 3. Soit par voie électronique : A l'adresse suivante avec en objet « COPIE DE SAUVEGARDE », suivi du numéro, de l'intitulé de la consultation et du nom du candidat auxquels elle se rapporte : marches@cote-azur.aeroport.fr Présentation des candidatures : Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française. Ils comporteront toutes les pièces listées ci-après. Les propositions devront impérativement être parvenues avant les dates et heures limites indiquées sur la plateforme "AIR ACHATS". Visite : Afin de permettre à chaque candidat d'établir une proposition commerciale et technique aussi complète que possible, l'acheteur organisera une visite obligatoire du site dont les modalités seront indiquées à la lettre de consultation, communiquée aux candidats admis à présenter une offre. CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES Nombre maximum de candidats autorisés à présenter une offre : sans objet L'acheteur vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière ainsi que les capacités techniques et professionnelles des candidats. Selon les documents demandés ci-dessus et conformément aux dispositions suscitées du code de la commande publique, seuls les candidats disposant des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations faisant l'objet du marché, seront admis à présenter une offre. Les capacités financières, techniques et professionnelles des candidats doivent être liées et proportionnées à l'objet du marché. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. CONTACT EN CAS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS Directement sur la plateforme "AIR ACHATS" en vous connectant à votre compte.
Identifiant de la procédure: 09d65d71-5172-4944-8f60-f20eb9618e5e
Identifiant interne: 2026-018
Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation
La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631000 Services d'inspection technique, 71632000 Services d'essais techniques, 71631100 Services de contrôle de machines

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Aéroport Nice Côte d'Azur et Aéroport Cannes Mandelieu.

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 1

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Les motifs d'exclusion mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 2026-018 - VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES POUR LES AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Description: Lot 1 : Vérifications Générales Périodiques par un Organisme de Contrôle Agréé. Le lot 1 concerne les domaines suivants (de façon non exhaustive) : accessoires de levage, aires de jeux, appareils suspendus, ascenseurs, échelles coulissantes, électricité, paratonnerre, engins de chantier, EPI, équipements sous-pression, escaliers mécaniques, levage, lignes de vie et points d'ancrages, presses, nacelles, niveleurs de quais, passerelles, portes / portails / barrières, potences et palans, qualité de l'air des parkings, installations sprinkler et SSI. Les candidats ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot.

Identifiant interne: 2026-018 - L01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631000 Services d'inspection technique, 71631100 Services de contrôle de machines, 71632000 Services d'essais techniques

Options:

Description des options: La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de la date de notification du marché ou à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché. Reconduction : le marché est reconductible éventuellement 4 fois par période d'un an, la durée globale du marché ne pouvant excéder 5 ans. Les modalités de la reconduction sont indiquées à l'acte d'engagement.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Aéroport Nice Côte d'Azur

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 4

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Mode de passation : Procédure avec négociation (en application des articles L. 2124-3, R.2124-1, R. 2124-4, R2142-1 à R2142-27, R2161-21 à R2161-23 du Code de la commande publique)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (pour chacune des entreprises en cas de groupement) : - Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - La preuve des attestations d'assurance en cours de validité lui permettant de couvrir tous les risques liés à sa profession et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour le type de missions objet du marché. - Un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K-bis. - Les pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat. - La fiche d'identité entreprise, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation. - Le formulaire Evaluation des tiers, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE

PROFESSIONNELLE - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique (modèle recommandé : formulaire DC1 précité). - Une note indiquant la répartition des différentes compétences en cas de groupement. - Une note précisant la ou les conventions collectives applicables au sein de l'entreprise ou des entreprises membres du groupement le cas échéant. DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) : Selon les dispositions de l'article R2143-4 du code susvisé, l'Aéroports de la Côte d'Azur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des déclarations sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R2143-3 du code. Dans ce cas, il est précisé que Aéroports de la Côte d'Azur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années (modèle

recommandé : formulaire DC2 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj>

[/formulaire-declaration-du-candidat](#)). Le niveau minimum de capacité financière exigé est de :

- Pour le lot 1 : chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 150 000 €HT, - Pour le lot 2 : chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 80 000 €HT.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES -

Une déclaration indiquant les moyens en personnel de l'entreprise d'une part, et d'autre part ceux correspondant à ce type de mission et susceptibles d'être affectés à la réalisation de ces prestations (qualifications à fournir) ainsi que l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références récentes du candidat devront être clairement renseignées, et feront apparaître notamment : o Pour le lot 1 : les prestations réalisées dans le domaine des Vérifications Générales Périodiques par un Organisme Agréé, o Pour le lot 2 : les prestations réalisées dans le domaine des Vérifications Générales Périodiques par un Technicien Compétent, o Pour les lots 1 et 2 : les prestations réalisées dans le secteur de l'exploitation aéroportuaire, o Pour les lots 1 et 2 : les prestations réalisées dans le domaine de la sécurité ERP. Pour cela, il est demandé de compléter le tableau récapitulatif des références, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation. - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Les certificats ci-dessous sont obligatoires : o Pour le lot 1 : Agrément selon l'article L.125-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, o Pour le lot 1 : Accréditation selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 par le COFRAC ou tout organisme équivalent européen, pour les domaines concernés par les vérifications, o Pour le lot 2 : Habilitation H0B0, CAP Agent vérificateur d'appareil extincteur, RIA et autres équipements concernés, ou équivalent, o Pour les lots 1 et 2 : Certificat du système de management de la qualité (ex. ISO 9001) ou équivalent, accompagné d'une note sur la prise en compte de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES PRESENTEES PAR LES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères détaillés dans la lettre de consultation transmise aux candidats admis à présenter une offre. Note sur les négociations : l'analyse des offres initiales constitue une première phase à l'issue de laquelle, la ou les offres des candidats les mieux classées, pourront faire l'objet de négociations par application des critères de jugement. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats, pouvant porter sur tous les éléments de leur offre. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français
Langues dans lesquelles les documents de marché (ou des parties de ceux-ci) sont officieusement disponibles: français
Adresse des documents de marché: <https://achats.nice.aeroport.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Garanties financières exigées : selon les dispositions prévues au CCAP.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 27/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: -

Arrangement financier: Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation après l'attribution du marché pour se conformer au souhait de l'acheteur, et ce afin d'assurer la bonne exécution du marché et dans la mesure où en cas de défaillance d'un membre du groupement il est essentiel que le mandataire puisse faire réaliser les prestations sollicitées aux conditions du marché. Modalités de paiement : Le paiement s'effectuera par virement bancaire selon les modalités fixées au CCAP. Modalités de financement : ressources propres.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Président du Tribunal Judiciaire de Nice peut être saisi, en référé, des recours prévus par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: 2026-018 - VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES POUR LES AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Description: Lot 2 : Vérifications Générales Périodiques par un Technicien Compétent. Le lot 2 concerne les domaines suivants (de façon non exhaustive) : bouches incendie / poteaux

incendie, bouteilles de chasse, colonnes sèches et humides, extincteurs et RIA. Le lot 2 concerne également la fourniture de nouveaux équipements (extincteurs, bouteilles de chasse, etc..) pour Nice et Cannes-Mandelieu. Les candidats ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot.

Identifiant interne: 2026-018 - L02

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631000 Services d'inspection technique, 71631100 Services de contrôle de machines, 71632000 Services d'essais techniques

Options:

Description des options: La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de la date de notification du marché ou à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché. Reconduction : le marché est reconductible éventuellement 4 fois par période d'un an, la durée globale du marché ne pouvant excéder 5 ans. Les modalités de la reconduction sont indiquées à l'acte d'engagement.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Aéroport Nice Côte d'Azur et Aéroport Cannes Mandelieu.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 4

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Mode de passation : Procédure avec négociation (en application des articles L. 2124-3, R.2124-1, R. 2124-4, R2142-1 à R2142-27, R2161-21 à R2161-23 du Code de la commande publique)

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (pour chacune des entreprises en cas de groupement) : - Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - La preuve des attestations d'assurance en cours de validité lui permettant de couvrir tous les risques liés à sa profession et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour le type de missions objet du marché. - Un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K-bis. - Les pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat. - La fiche d'identité entreprise, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation. - Le formulaire Evaluation des tiers, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE

PROFESSIONNELLE - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique (modèle recommandé : formulaire DC1 précité). - Une note indiquant la répartition des différentes compétences en cas de groupement. - Une note précisant la ou les conventions collectives applicables au sein de l'entreprise ou des entreprises membres du groupement le cas échéant. DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) : Selon les dispositions de l'article R2143-4 du code susvisé, l'Aéroports de la Côte d'Azur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des déclarations sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R2143-3 du code. Dans ce cas, il est précisé que Aéroports de la Côte d'Azur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années (modèle recommandé : formulaire DC2 version disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Le niveau minimum de capacité financière exigé est de : - Pour le lot 1 : chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 150 000 €HT, - Pour le lot 2 : chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 80 000 €HT.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES -

Une déclaration indiquant les moyens en personnel de l'entreprise d'une part, et d'autre part ceux correspondant à ce type de mission et susceptibles d'être affectés à la réalisation de ces prestations (qualifications à fournir) ainsi que l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références récentes du candidat devront être clairement renseignées, et feront apparaître notamment : o Pour le lot 1 : les prestations réalisées dans le domaine des Vérifications Générales Périodiques par un Organisme Agréé, o Pour le lot 2 : les prestations réalisées dans le domaine des Vérifications Générales Périodiques par un Technicien Compétent, o Pour les lots 1 et 2 : les prestations réalisées dans le secteur de l'exploitation aéroportuaire, o Pour les lots 1 et 2 : les prestations réalisées dans le domaine de la sécurité ERP. Pour cela, il est demandé de compléter le tableau récapitulatif des références, téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation. - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve

équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Les certificats ci-dessous sont obligatoires : o Pour le lot 1 : Agrément selon l'article L.125-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, o Pour le lot 1 : Accréditation selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 par le COFRAC ou tout organisme équivalent européen, pour les domaines concernés par les vérifications, o Pour le lot 2 : Habilitation H0B0, CAP Agent vérificateur d'appareil extincteur, RIA et autres équipements concernés, ou équivalent, o Pour les lots 1 et 2 : Certificat du système de management de la qualité (ex. ISO 9001) ou équivalent, accompagné d'une note sur la prise en compte de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES PRESENTEES PAR LES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères détaillés dans la lettre de consultation transmise aux candidats admis à présenter une offre. Note sur les négociations : l'analyse des offres initiales constitue une première phase à l'issue de laquelle, la ou les offres des candidats les mieux classées, pourront faire l'objet de négociations par application des critères de jugement. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats, pouvant porter sur tous les éléments de leur offre. Aéroports de la Côte d'Azur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français
Langues dans lesquelles les documents de marché (ou des parties de ceux-ci) sont officieusement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://achats.nice.aeroport.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Garanties financières exigées : selon les dispositions prévues au CCAP.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 27/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: -

Arrangement financier: Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir

contraint d'assurer sa transformation après l'attribution du marché pour se conformer au souhait de l'acheteur, et ce afin d'assurer la bonne exécution du marché et dans la mesure où en cas de défaillance d'un membre du groupement il est essentiel que le mandataire puisse faire réaliser les prestations sollicitées aux conditions du marché. Modalités de paiement : Le paiement s'effectuera par virement bancaire selon les modalités fixées au CCAP. Modalités de financement : ressources propres.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Président du Tribunal Judiciaire de Nice peut être saisi, en référé, des recours prévus par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Numéro d'enregistrement: 49347948900020

Département: ALPES-MARITIMES

Adresse postale: 19 RUE COSTES ET BELLONTE - CS 63331

Ville: NICE

Code postal: 06000

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: DEPARTEMENT ACHATS

Adresse électronique: marches@cote-azur.aeroport.fr

Téléphone: 0493213066

Adresse internet: <https://achats.nice.aeroport.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://achats.nice.aeroport.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Numéro d'enregistrement: 17130111200289

Département: ALPES-MARITIMES

Adresse postale: PLACE DU PALAIS DE JUSTICE

Ville: NICE

Code postal: 06000

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Adresse électronique: Accueil-nice@justice.fr

Téléphone: 0492177000

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: aef66f75-d159-4b21-b175-3d8c4d8baec3 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 29/04/2026 14:45:18 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 302674-2026

Numéro de publication au JO S: 85/2026

Date de publication: 04/05/2026